

RUANDA - URUNDI

SERVICE PENITENTIAIRE.

MAISON CENTRALE
DE
DETENTION.

RE

1273

Nom : Nibihorwa, mukwa, umuzigaba colline Nyungiro

Origine : s. chef Kamukosi chef Gakwara prov. Nkara

Chefferie : Corridoire de Ruhengeri

Poste :

Profession :

N° du R. E. : 1273/Ruh

N° du R. M. P. : 2076/Ruh

N° Dactyl. :

Arrêté, le : 23. 3. 40

Entré, le : 23. 3. 40

Condamné le : 26. 3. 40

1/4 de peine :

Sortie le : 19. 9. 40

Rapatrié le :

Expulsé, le :

Décédé, le :

Ruhengeri



10194

F. 1. pays 618-7-40 quitté 292

Le Gardien,

Trouvé.

my

10194

REQUISITION A FIN D'EMPRI-
SONNEMENT.

TRIBUNAL de Police de Ruhengeri

Reg. du M. P. N°
Registre du rôle N°

RE
1273

L'Officier du Ministère Public près le Tribunal de Police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 142 et 146 du décret du

11 juillet 1923 ;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Ruhengeri

de recevoir et emprisonner le nommé NTIBIHORWA, Mutwa des abasigaba, col. Nyarugina
S/ Chef KAVUNDERE, Prov. du Mulera, Chef GAKWAVU

condamné par jugement du Tribunal de Police de Ruhengeri

en date du 26 mars 1940 193 devenu irrévocable le

SIX MOIS de S.P. et au paiement de 25 frs de frais de justice
ou 5 jours de C.P.C. solidairement avec BIGAGU, GAHIRI, BA et NYIRIBIL
du chef d'avoir fumé, détenu ou cultivé du chanvre 193

Ruhengeri, le 26 mars 1940

L'Officier du Ministère Public,

WILLEMS

